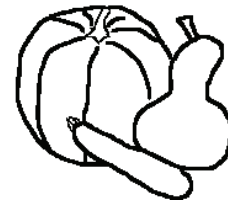




Avertissement



CUCURBITACÉES

No 12 – 4 août 2011

EN BREF :

- Situation générale.
- Les taches foliaires se maintiennent à des niveaux acceptables. Continuation des traitements préventifs contre le mildiou dans le concombre.

SITUATION GÉNÉRALE

Le climat estival se poursuit. Les températures nocturnes sont plus fraîches que les semaines précédentes et se situent maintenant entre 11 et 17 °C. Durant la dernière semaine, il y a eu des orages dispersés dans presque toutes les régions du Québec. Mais, dans bien des cas, les sols sont très secs et les cultures nécessitent de l'irrigation. Des cas de grêle ont été mentionnés localement dans plusieurs régions. Les récoltes de concombre, zucchini et melons vont bon train. Les fruits de citrouille et de courge d'hiver grossissent rapidement.

Le sommaire agrométéorologique, en annexe, vous présente le tableau des précipitations et des degrés-jours cumulés pour chacune des régions.

GRÊLE

Dans les champs affectés par la grêle, et particulièrement si certaines maladies sont déjà présentes, il est recommandé de faire un traitement fongique peu de temps après la grêle afin de limiter la propagation des maladies.

LE BLANC PLUS PRÉSENT CETTE SEMAINE

Dans presque toutes les régions, on signale maintenant la présence de blanc dans le zucchini. Il est aussi signalé dans le concombre dont les variétés ne sont pas résistantes au blanc. Dès que la récolte est terminée, détruisez ces plants afin qu'ils ne deviennent pas une source de contamination pour les champs plus jeunes ou pour les autres cucurbitacées.

Dans les Laurentides, à Laval et en Chaudière-Appalaches, le blanc est maintenant bien visible dans la **citrouille et la courge d'hiver**. Commencez les pulvérisations contre cette maladie fongique dès le dépistage des premières taches blanchâtres.



Nous suggérons de commencer les traitements avec des produits tels le QUINTEC (quinoxifène), l'INSPIRE (difénoconazole) ou le CABRIO EG (pyroclostrobine). Alternez les matières actives afin d'éviter le développement de la résistance.

TACHES FOLIAIRES DANS LES CUCURBITACÉES

Bien que les taches foliaires se maintiennent sur le feuillage, la pression des maladies reste à des niveaux acceptables. La **tache septorienne**, rapportée depuis quelques semaines sur les plants de citrouille, est aussi observée sur les vieilles feuilles de courge butternut. Cependant, aucun dommage sur fruit n'est habituellement signalé pour cette courge.

La tache alternarienne et la tache angulaire sont toujours rapportées dans les productions de concombre, zucchini et cantaloup dans différentes régions à travers le Québec.

Afin de connaître quels fongicides sont efficaces contre les diverses maladies, dont plusieurs ont été rapportées jusqu'à présent, vous pouvez consulter l'avertissement **No 11** du 27 juillet 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11cu11.pdf>).

STRATÉGIE DE TRAITEMENT CONTRE LE MILDIOU

Nous ne rapportons toujours pas de mildiou pour le Québec. Néanmoins, nous recommandons la poursuite des pulvérisations préventives de fongicides pour les champs de concombre de transformation, de concombre frais du sud du Québec et dans les autres champs qui ont connu des antécédents de mildiou. En fonction des précipitations, vous pouvez espacer les traitements aux 7 à 10 jours. Pour les autres champs, une application de chlorothalonil peut être une alternative ou encore la plus petite dose recommandée de RANMAN 400SC ou de TATTOO C.

Pour connaître les symptômes du mildiou et les stratégies à adopter, vous pouvez consulter le bulletin d'information **No 04** du 21 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04cu11.pdf>).

PUNAISE DE LA COURGE

On signale la présence de la punaise de la courge (*Anasa tristis*) en Montérégie. Cet insecte est très peu répandu au Québec et ne nécessite généralement pas d'intervention. Si exceptionnellement les populations de cet insecte devenaient problématiques dans certains champs, le carbaryl (SEVIN) est homologué pour cet insecte dans la courge, la citrouille, le concombre et le melon.

Les adultes de la punaise de la courge sont plats, ils mesurent environ 1,2 à 1,9 cm de longueur et sont de couleur gris-brun. Les larves sont grises et ont les pattes noires. Cinq stades larvaires sont observés avant le stade adulte. Il y a une seule génération par année. Ce sont les adultes qui hivernent dans les résidus ou dans les fossés près des champs.





Photo 1 : Masse d'œufs de la punaise de la courge (pouvant être située à la face supérieure ou inférieure des feuilles).



Photo 2 : Dernier stade larvaire (5^e) de la punaise de la courge.

Texte rédigé par :

Isabelle Couture, agronome, Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ

Avec la collaboration de :

Lucie Caron, agronome, Direction régionale de l'Outaouais-Laurentides, secteur Laurentides, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
ISABELLE COUTURE, agronome – Avertisseuse – cucurbitacées
Direction régionale de la Montérégie-Est, MAPAQ
1355, rue Johnson Ouest, bureau 3300, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W7
Téléphone : 450 778-6530, poste 6123 – Télécopieur : 450 778-6540
Courriel : Isabelle.Couture@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Maripier Mercier, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 12 – cucurbitacées – 4 août 2011



Annexe

Généré le :
jeudi 4 août 2011

Sommaire cucurbitacées

Période du :
27 juillet au 2 août 2011

Station	Pour la période		Degrés-jours base 15 (depuis le 15 mai)			Précipitations (mm)		
						Pour la période	Cumul (à partir du 30 avril)	
	T. min. (°C)	T. max. (°C)	2011	Écart*	2010		2011	2010
Bas-Saint-Laurent								
Kamouraska (Saint-Denis)	9,0	26,5	166,2	+28,3	214,2	12,7	322,1	212,2
Capitale-Nationale								
Château-Richer	11,0	29,5	261,2	+140,6	311,5	6,0	495,1	224,4
Saint-François, I.O.	13,2	28,1	292,0	+135,7	365,8	4,8	416,1	240,6
Centre-du-Québec								
Drummondville	10,8	29,0	412,4	+155,7	420,3	5,5	375,8	298,0
Pierreville	11,4	28,0	399,4	+126,6	363,0	4,8	317,9	238,6
Chaudière-Appalaches								
Charny	11,8	26,8	311,2	+106,7	363,1	17,2	411,8	247,7
Estrie								
Coaticook	11,0	28,5	280,6	+99,0	308,9	25,4	398,3	384,4
Lanaudière								
L'Assomption	12,0	30,0	404,9	+102,7	393,8	12,6	314,5	240,8
Saint-Jacques	12,8	29,4	358,0	+105,7	380,1	25,6	304,1	280,9
Laurentides								
Mirabel	12,7	29,1	379,2	ND	384,6	14,6	257,1	290,0
Oka	14,8	30,2	393,3	+118,8	375,6	10,6	247,5	338,0
Mauricie								
Saint-Thomas-de-Caxton	10,0	27,4	310,7	+73,9	307,8	2,4	349,0	185,5
Montérégie-Est								
Farnham	12,0	30,5	393,0	+115,7	404,4	13,4	333,7	366,2
Granby	13,0	29,5	390,7	+142,1	384,0	9,5	384,6	333,1
Saint-Hyacinthe-2	11,8	30,5	407,3	+112,0	400,7	8,6	334,7	322,8
Montérégie-Ouest								
Sainte-Clothilde	11,8	30,5	399,1	+90,5	384,6	21,0	290,0	303,0
Outaouais								
Angers	11,0	29,6	351,9	+111,6	334,0	6,2	311,8	209,6

*Écart : Écart à la moyenne 1971-2000
15 °C est la température de croissance minimale du concombre